

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE.

1.1 Identification de la préparation: **HARPIC LINGETTES DESINFECTANTES
PACK ECO**

1.2 Identification de la société: **RECKITT BENCKISER FRANCE**
15 rue Ampère,
91748 MASSY CEDEX
France
☎: 0169 93 17 00
Fax: 01 69 93 19 99

Services techniques: **RECKITT BENCKISER FRANCE**
Services scientifiques
98 route de Sours, BP 835
28011 CHARTRES CEDEX
France
☎: 02 37 24 78 00
Fax: 02 37 24 78 47

1.3 Appel d'urgence: **ORFILA**
☎: **01 45 42 59 59**

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature: Lingettes jetables pour l'entretien des WC, imprégnés d'une solution nettoyante et désinfectante. Sachet de 40 lingettes.

Composants contribuant au danger:

Nom	# CAS	# EINECS	Composition	Symboles de danger	Phrase de risque
Alcool éthylique dénaturé (Bitrex/Brucine)	64-17-5	200-578-6	5 à 15 %	F	R11
Chlorure d'alkyldimethylbenzyl ammonium	68424-85-1		< 1%	C,Xn	R22,R34

- F Facilement Inflammable
- C Corrosif
- Xn Nocif
- R11 Facilement inflammable
- R22 Nocif en cas d'ingestion
- R34 Provoque des brûlures

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

En cas de mauvais usage, des effets négatifs peuvent être générés à partir de la solution d'imprégnation

- Contact avec les yeux: peut être irritant pour les yeux.
- Contact avec la peau: peut causer des irritations cutanées. en cas de contact prolongé.
- Ingestion: Peut causer des irritations de la cavité buccale et du système digestif; nausées et possibilité de vomissements.

4. PREMIERS SECOURS

Concerne un contact avec la solution d'imprégnation :

- Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau en maintenant les yeux ouverts pendant au moins 10 minutes. Si une gêne ou une irritation persiste, consulter un spécialiste.
- Contact avec la peau: Rincer la peau souillée à l'eau tiède. Si une irritation persiste, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
- Ingestion: Rincer la bouche à l'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

La composition de la préparation est déposée auprès du Centre Anti-Poisons:

CENTRE ANTI-POISONS HOPITAL FERNAND WIDAL
200 rue du Faubourg St Denis
PARIS CEDEX 75475
Tel: 01 40 05 48 48
Fax: 01 40 05 41 93

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit non inflammable et qui n'entretient pas la combustion.

- Moyens d'extinction : Extincteurs à eau pulvérisée, mousse ou poudre. Sable ou terre peuvent être utilisés.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Voir également les sections 8 et 13

- Petits et moyennes quantités de liquide d'imprégnation (jusqu'à 5 litres ou 5 kg) :

Essuyer à l'aide d'un chiffon ou absorber avec un matériau inerte avant de mettre dans un container approprié.

- ❑ Grands volumes de liquide d'imprégnation :
Contenir la dispersion du produit avec du sable ou tout autre matériau inerte. Ne pas rejeter directement dans les circuits d'eaux usées ou de surface. Ne pas répandre directement sur le sol. Ne pas éliminer le produit sans avoir consulté les autorités compétentes.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 MANIPULATION

- ❑ Eviter tout contact direct avec le produit, en particulier avec les yeux et la peau.

7.2 STOCKAGE

- ❑ Stocker dans des locaux propres et frais, à l'abri du gel et hors de portée des enfants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

En usage normal, le produit ne comporte pas de risque significatif.

Tenir hors de portée des enfants
Ne pas stocker à proximité de lingettes cosmétiques

En cas de contact prolongé avec le produit, il est recommandé de porter des gants

9. PROPRIETES CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Concerne la solution d'imprégnation :

- ❑ Etat physique: Produit liquide limpide, exempt de particules
- ❑ Odeur: caractéristique
- ❑ Masse volumique: 0.989 +/-0.005
- ❑ Point éclair (liquide): 53°C - 55°C (Méthode Abel/Pensky DIN 21755)
- ❑ pH pur 5- 8.5
- ❑ Solubilité: Soluble en toutes proportions dans l'eau.

10. STABILITE ET REACTIVITE

- ❑ Stabilité: Stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voir sections 2 et 3.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Voir également en sections 6, 7, 13 et 15.

Les agents de surface présents sont conformes au niveau de biodégradabilité requis par l'application du Règlement Détergent 2004/648/EC.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Par l'utilisateur: Les emballages vides s'éliminent avec les déchets ménagers; Rincer avec de grandes quantités d'eau en cas de mise à l'égout.
- Quantités importantes: Suivre les recommandations des autorités locales. (produit non marchand)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Règlement transport terrestre: non classé.
- Règlement transport maritime: non classé.
- Règlement transport aérien: non classé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Bien que non classé, les phrases de sécurité suivante sont libellées à titre volontaire sur l'emballage :
 - S2: Conserver hors de la portée des enfants
 - S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
 - S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
 - Ne pas utiliser comme produit de soin corporel
 - Eviter le contact avec une peau irritée ou une plaie
- Etiquetage additionnel relatif aux détergents et produits de nettoyage : (Règlement Détergents 2004/648/EC):

Contient :

Moins de 5% : agents de surface cationiques
Désinfectants, Parfums

Pour les ingrédients : www.rbeuroinfo.com

- ☐ Directives européennes d'application pour ce produit:

Directive du Conseil du 7 juin 1988 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses (88/379/CEE) et modifiée par la Directive 1999/45/CE du 31 mai 1999, transposée en droit français par l'arrêté du 9 novembre 2004.

16. AUTRES INFORMATIONS

- ☐ HARPIC est une marque déposée.

Formule N° 165499. Emission du 21/08/06.

Rappel des phrases de risque énoncées dans la rubrique N° 2 :

- F Facilement Inflammable
- C Corrosif
- Xn Nocif
- R11 Facilement inflammable
- R22 Nocif en cas d'ingestion
- R34 Provoque des brûlures

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.